

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2018

OBJET :
Reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Mme Cadet
Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les centres communaux d'action sociale ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2017 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	303 582.22 €
Recettes de l'exercice	303 988.69 €
Excédent antérieur reporté	13 240.03 €
<i>Résultats de clôture</i>	<i>+ 13 646.50 €</i>
Report en fonctionnement (R002)	13 646.50 €

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2017 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 29 mars 2018.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 27 MARS 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

M. Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Christine SIMONNET, Patricia LANZI et Janine MARCHAL.

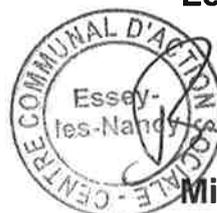
MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY et Patrick CAILMAIL.

ABSENTS :

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE